



## L'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux plus d'un an après la décentralisation

Vendredi 28 novembre 2025 – de 14h à 16h30







© PNR du Doubs Horloger

© PNR Haute Vallée de Chevreuse

© PNR Médoc

MOTS-CLÉS: publicité, paysage, décentralisation

**PUBLICS**: Parcs naturels régionaux, Parcs nationaux, collectivités, services de l'État

**LIEN D'INSCRIPTION: ICI** 

## **PROGRAMME**

- 14h Introduction
- **14h05 La loi et les Parcs naturels régionaux** par Maître Florian Ferjoux de Gossement avocats
- 14h30 La Vadrouille : un tour de France en vélo à la découverte de paysagistes et urbanistes inspirants par Benjamin Mann, paysagiste concepteur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles en 2025.
- 14h45 Intervention du bureau des paysages et de la publicité (sous réserve)
- 15h Rappel du cadre réglementaire relatif à l'affichage publicitaire et restitution de l'enquête conduite auprès des Parcs naturels régionaux sur les évolutions de leurs pratiques un an après la décentralisation du pouvoir de police en matière d'affichage

**publicitaire** par Jean-Philippe Strebler, juriste - urbaniste qualifié (opqu), maître de conférences associé à l'Université de Strasbourg

- Echange et questions-réponses
- 16h30 Fin du webinaire

## **FOND DOCUMENTAIRE**

- **Fiche pratique** : Loi Climat & résilience présentation des dispositions portant sur la réglementation de l'affichage publicitaire : ICl
- **Synthèse du webinaire de janvier 2024,** Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional ? : <u>ici</u>
- Synthèse du webinaire de septembre 2023, Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux. Quel cadre réglementaire et quelles perspectives ? : <u>ici</u>
- Enquête sur l'affichage publicitaire et la signalétique, 2019 : ici
- **Inventer demain sur La signalétique autrement** dans le Parc naturel régional de Lorraine <u>ici</u>

## **CONTACT**

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire : <a href="mailto:nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr">nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr</a>
Tél. 06.99.94.42.42